



Informations municipales

DÉCEMBRE 2022

N° 75



Plus d'informations sur
www.waldolwisheim.fr

Réalisation et impression :
Mairie de Waldolwisheim

Permanences :
mardi 16h30 à 19h
vendredi 17h à 19h30

☎ 03.88.70.20.24
waldo.mairie@wanadoo.fr

💻 : www.waldolwisheim.fr

Dépôt légal : 2022/12



LE MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Nous vivons actuellement une période incertaine dans différents domaines. La crise sanitaire liée au Covid n'est pas encore à son terme, les problèmes énergétiques et la situation géo-politique avec la guerre en Ukraine nous demandent des adaptations souvent difficiles et onéreuses.

Dans des systèmes mondialisés à l'extrême, les nations partagent tous les effets de leurs orientations communes mais à des niveaux très variables.

Notre situation en France n'est pas la plus mauvaise. Des protections sociales existent déjà et des solidarités nouvelles sont à développer. C'est l'effort collectif qui nous permettra d'améliorer les situations.

Actuellement, à Waldo, les dépenses énergétiques sont globalement maîtrisées et en 2023 nous retrouverons des tarifs électriques réglementés (< 36 kVA) pour certaines installations. L'extinction partielle de l'éclairage public sera poursuivie (voir article page 2) et le chauffage des bâtiments publics réduit.

Ces restrictions ne doivent pas interdire la vie associative qui est indispensable à notre vivre ensemble. Après les protocoles Covid des premiers mois de l'année, des animations ont à nouveau été proposées et le succès populaire fut au rendez-vous.

Les matinées citoyennes ont permis de poursuivre la restauration du mur d'enceinte au jardin communal et de faire des désherbages manuels suite aux interdictions liées à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Mille mercis aux bénévoles, aux acteurs de la vie locale et à vous tous qui les soutenez.

Dans cet esprit de fraternité, au nom de toute l'équipe municipale,

*Je vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente mes meilleurs
voeux de santé, de réussite et de paix pour l'année 2023.*

Le maire, Marc WINTZ

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE

Élection des membres propriétaires de la Commission Communale d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF)

Le projet de remembrement rural a été approuvé par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) qui pilotera cette 1ère étape consacrée à l'étude. Une commission communale est à créer. Les membres seront désignés par la CEA, la Chambre d'Agriculture, la Direction Départementale des finances publiques (DDFIP) et la commune.

Le Conseil Municipal devra désigner 1 conseiller titulaire et 2 suppléants parmi ses membres et procéder à l'élection de 5 propriétaires de biens fonciers non bâtis de la commune (3 titulaires et 2 suppléants).

Les cinq propriétaires seront élus par le Conseil Municipal selon la démarche suivante : affichage et publication d'un appel à candidatures, réception des candidatures, élection.

Si vous êtes candidat à cette élection, veuillez déposer votre candidature en mairie au plus tard le 2 février 2023, date à laquelle le conseil municipal se réunira pour procéder au vote.



PLANS D'URGENCE

Plan GRAND FROID et plan national de délestage électrique



Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence qui serait déclenché en cas de froid exceptionnel et/ou de délestage électrique, la commune tient un registre nominatif, destiné à identifier les personnes fragiles, isolées ou vulnérables.

L'inscription, basée sur le volontariat, peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers, par mail à waldo.mairie@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.88.70.20.24.

Par ailleurs, le site internet et l'application Ecowatt proposent un système d'alerte vigilance coupure qui émet un signal orange ou rouge à J-3, correspondant à une possibilité de tension sur le système électrique et donc à une probabilité de délestage. À J-1 l'alerte est confirmée entre 17h et 21h30, pour une coupure de 2 heures consécutives le lendemain entre 8h et 13h et/ou entre 18h et 20h.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Coupures nocturnes

Dans la continuité de l'expérimentation engagée en janvier dernier, et au vu de la conjoncture énergétique actuelle ainsi que des réponses à l'enquête locale, le Conseil Municipal a décidé de couper l'éclairage public entre 23h et 5h30, à partir de janvier 2023.

Actuellement, cette mesure nous permet de ne pas dépasser les prévisions budgétaires 2022. Début 2023, nous aurons connaissance des économies réalisées sur une année.



Entretien des concessions funéraires

Quelles sont vos obligations ?

Que vous ayez acheté une concession ou que vous en soyez ayants droits, vous êtes tenu à une obligation d'entretien pour assurer la décence des lieux et la sécurité des visiteurs.

L'entretien d'une sépulture inclut le nettoyage de la pierre tombale et ses abords (inter-tombes). Le cimetière a longtemps été entretenu de façon très intensive en « éradiquant » la moindre mauvaise herbe. L'évolution réglementaire et les dangers liés aux pesticides obligent à repenser la gestion de cet espace (*). Le développement des indésirables peut être perçu comme un abandon et un manque de respect pour les morts.

Pour rappel, la commune est chargée de l'entretien des allées centrales.

Par ailleurs, la municipalité étudie actuellement la création d'un jardin du souvenir.

** Loi Labbé, arrêté du 15 janvier 2021 qui interdit l'usage de produits phytosanitaires de synthèse sur les cimetières à partir de juillet 2022.*



Le règlement du cimetière est affiché sur le site.

Collecte des ordures ménagères et tri



Nouvelles consignes de tri

À partir du 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans le bac de tri tous les emballages ménagers, sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages en plastique, sans exception.

Les déchèteries aussi s'adaptent

A compter du 1er janvier 2023, le nombre de passages en déchèterie compris dans la redevance passera de 24 à 16.

Pour faciliter cette évolution, le volume maximum par passage est revu à la hausse et passera de 1 à 2 m³. Le nombre de passages tient compte d'une étude réalisée sur les habitudes des habitants du territoire et le nombre de passages réels effectués à l'année. Les usagers auront ainsi la possibilité de déposer non plus 24m³ mais 32m³ par an tout en réduisant l'impact carbone avec des rotations moins fréquentes mais plus quantifiées.

Commune de WALDOLWISHEIM	
Collecte des ORDURES MÉNAGÈRES	Collecte de TRI
LUNDI Semaine paire	JEUDI Semaine impaire

Le calendrier de collecte modifié en 2023

À partir du 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri devrait alléger le bac orange.

Ainsi la fréquence de collecte s'adaptera à ces nouvelles habitudes en passant d'une collecte toutes les semaines à **une collecte toutes les 2 semaines**, soit 26 collectes par an. Les usagers continueront à bénéficier de 12 présentations du bac orange par an comprises dans la redevance.

Ce nouveau système permettra de limiter la hausse des coûts de façon significative ainsi que l'impact sur l'environnement, en réduisant le nombre de tournées de camions.

Les foyers ayant besoin d'un bac plus grand pourront bénéficier d'un changement de bac gratuit au 1er semestre 2023.

Plus d'informations sur www.waldolwisheim.fr



Actuellement la société Schäfer est sur le terrain pour mettre en conformité les bacs de tri du territoire : mettre une puce et changer le bac s'il est endommagé ou trop petit.

Cette mise en conformité se poursuit jusqu'en février 2023. Les bacs seront collectés de façon classique jusqu'à cette opération.



Inscriptions rentrée scolaire 2023/2024

Vous habitez une commune du réseau rural éducatif du Sternenberg et votre enfant est né(e) en 2020 :

Il/elle fera sa rentrée en petite section monolingue ou bilingue au mois de septembre 2023. Les inscriptions pour la rentrée 2023/2024 auront lieu

du 23 janvier 2023 au 10 février 2023, sur rendez-vous.



Merci de contacter Mme KRAEMER Marie, coordinatrice du Réseau du Sternenberg au 03.88.91.43.31 pour convenir d'un créneau à partir du 3 janvier 2023. Elle vous transmettra les informations nécessaires à l'inscription de votre enfant.

Vous venez d'emménager dans un village du réseau, votre enfant est né(e) entre 2013 et 2019 et n'est pas encore scolarisé dans une école du réseau ?

Il/elle fréquentera une école du Sternenberg. Merci de prendre contact avec Mme KRAEMER au 03.88.91.43.31 pour procéder à l'inscription en vue de la rentrée de septembre 2023.

Les dangers du monoxyde de carbone

SÉCURITÉ

Première cause de mortalité par intoxication

Chaque année en France, ce sont environ 4000 personnes qui sont victimes d'une intoxication oxy-carbonée. Une centaine de personnes en décèdent.

Dans un contexte d'augmentation des coûts des énergies, les risques d'intoxications sont potentiellement plus importants cet hiver du fait de l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer, des risques de calfeutrage des systèmes d'aération ou de l'utilisation d'appareils vétustes ou non entretenus.

Relayer cette campagne de prévention des risques lancée chaque année est d'autant plus nécessaire que le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant.

S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux. *Il est nécessaire de rappeler que les détecteurs de fumées ne détectent pas la présence de monoxyde de carbone.*

La prévention passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.



Cours de taille

L'Association des Arboriculteurs de Dettwiller & environs organise un cours gratuit de taille et entretien des vergers le **samedi 25 mars 2023 à Waldolwisheim.**

Pour les personnes intéressées, rendez-vous Place de la Mairie à 9h00 et pour plus d'informations, veuillez vous adresser à OSTERMANN Gérard.

COMITÉ DES JEUNES

Sortie en forêt de Waldo

Le jeudi 27 octobre, accompagné de M. Jean-Michel Stoquert, Responsable de l'Unité ONF de Saverne, ainsi que de son assistant M. Loïc Weitel, une douzaine de jeunes s'est promenade dans la forêt communale de Waldolwisheim. L'objectif était de découvrir la forêt, de connaître les différentes essences, de comprendre pourquoi elle est exploitée et comment elle est mise en valeur.

D'autres thèmes comme l'écologie, la préservation de l'environnement et la biodiversité ont été abordés.

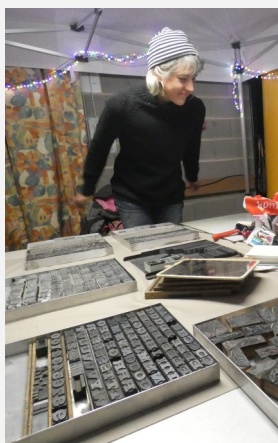
Ce fut une après-midi riche qui s'est terminée par une petite collation.

Prochaine rencontre du comité des jeunes fin janvier, début février.



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël organisé par la municipalité s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse à la salle polyvalente, vendredi 16 décembre.



CHORALE SAINTE-CÉCILE

La veillée de Noël de la Chorale a permis de verser la somme de 500€ au profit de la Ferme St-André de Friedolsheim - Caritas Alsace. Un grand merci aux nombreux spectateurs.



AGENDA

Dimanche 15 janvier : [Présentation des vœux de la municipalité à 11 heures](#)

Samedi 21 janvier : [Après-midi et soirée cinéma](#) [FRW]

Mercredi 8 février : [Collecte de sang à Waldolwisheim](#) [EFS]

Dimanche 12 février : [Sortie pédestre](#) [FRW]

Vendredi 21 avril : [Collecte de sang à Furchhausen](#) [Donneurs de sang]

Dimanche 30 avril : [Sortie Maikür](#) [FRW]

Dimanche 7 mai : [Fête patronale et repas paroissial](#) [Paroisse]

Dimanche 21 mai : [Vide-grenier](#) [FCW]

Lundi 29 mai : [Fête de la pêche](#) [APPMA]



Naissances

Héloïse DIETRICH est née le 02 septembre 2022

au foyer de Joël DIETRICH et Justine SCHLOTTER, 16 rue Principale

Louise, Madeleine HANNS est née le 30 novembre 2022

au foyer de Julien HANNS et Véronique WINCKEL, 15A rue Principale

Nos félicitations aux heureux parents.

Mariage

Marie Antoinette DISTEL et Bernard Charles MOEBS se sont unis le 30 août 2022

Stéphanie JAEHNEL et Sébastien LECHNER se sont unis le 09 septembre 2022

Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux mariés.



Décès

Mme TROESCH Odette, née VOGT est décédée le 26 août 2022 à l'âge de 89 ans

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Grands anniversaires

93 ans : Mme GUTH née KNORR Jeanne le 14 septembre 1929

88 ans : M. EBERHARDT Charles né le 13 octobre 1934

86 ans : M. WENDLING Charles né le 05 octobre 1936

85 ans : Mme VOLLMAR née LORENTZ Florence le 02 novembre 1937

85 ans : Mme OCHS née KAPPS Marlyse le 18 novembre 1937

84 ans : M. HAUSSER Maurice né le 26 août 1938

83 ans : M. BARTH Antoine né le 29 octobre 1939

83 ans : Mme HEILMANN née SCHNEIDER Céline le 21 novembre 1939

82 ans : M. STEHLI Ernest né le 26 novembre 1940

82 ans : M. ANTONI Bernard né le 05 décembre 1940

82 ans : M. CASPAR Bernard né le 26 décembre 1940

81 ans : M. EBERHART Antoine né le 28 août 1941

81 ans : M. WEISS Alfred né le 15 octobre 1941

80 ans : M. MOEBS Bernard né le 07 octobre 1942

80 ans : M. ROESCH Martin né le 07 décembre 1942



Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux heureux jubilaires.

CONGÉS
DE NOËL

**Le secrétariat
de la mairie
sera fermé du
23 décembre
au 2 janvier
inclus.**

joyeuses fêtes